



**DEL20260413\_51**  
REPUBLICQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES LANDES

**GRAND DAX**  
AGGLOMÉRATION

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

**L'an deux mille vingt six, le treize avril à 09h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le 7 avril 2026, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de M. Julien DUBOIS.

Nombre de membres afférents au conseil	49
Nombre de présents	41
Nombre de pouvoirs	8
Suffrages exprimés	49

**Conseillers communautaires présents :**

Mme Véronique AUDOUY, M. Jean-Marie ABADIE, Mme Corinne DULOUEAT, M. Julien DUBOIS, Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDÉ, M. Amine BENALIA-BROUCH, Mme Marylène HÉNAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, Mme Martine LALANNE, M. Patrice BOUCAU, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Isabelle LABORDE, Mme Viviane LOUMÉ-SEIXO, M. Randy NEMOZ, M. Philippe CASTEL, M. Philippe CAGNIMEL, M. Jean SOUBLIN, Mme Bérengère SABOURAULT, M. Jean-Jacques GABOULEAUD, Mme Sandrine DELSOL, M. Hervé DARRIGADE, M. Christian CARRERE, Mme Catherine RABA, M. Arthur CHASSEUR, Mme Aurélie LARRIVIERE, M. Eric CASTETS, Mme Nathalie DURQUETY, M. Dominique ROMAIN, Mme Sandrine BUISSON, M. Nicolas KUNTZ, M. Pascal VILATON, Mme Karine BIARNÈS, M. Alain BERGERAS, Mme Marie-Claude BARADAT-RISTOR, M. Jean-Claude BARDERY, M. Hikmat CHAHINE, M. Alain DUBOURDIEU, Mme Cécile ROULIER

**Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :**

Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE donne pouvoir à M. Guillaume LAUSSU, M. Pascal DAGÈS donne pouvoir à M. Hikmat CHAHINE, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON donne pouvoir à Mme Marylène HÉNAULT, M. Julien RELAUX donne pouvoir à M. Grégory RENDÉ, M. Daniel ALBERDI donne pouvoir à M. Jean-Marie ABADIE, Mme Corinne DUTOUYA donne pouvoir à Mme Sandrine BUISSON, M. Julien BAZUS donne pouvoir à M. Pascal VILATON, Mme Sylvie PEDUCASSE donne pouvoir à Mme Viviane LOUMÉ-SEIXO

**Secrétaire de séance :** Mme Martine DEDIEU

**Quorum :** le quorum est atteint avec au moins 25 membres présents.



**OBJET : RENOUELEMENT DE MISE À DISPOSITION DE DEUX AGENTS DU GRAND DAX AUPRÈS DE LA VILLE DE DAX**

Monsieur le Président expose,

**Vu** le Code général de la fonction publique, et notamment ses articles L.512-12 et suivants,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et L.5211-1,

**Vu** le projet de convention de mise à disposition de deux agents de la communauté d'agglomération du Grand Dax intervenant auprès de la ville de Dax, présenté en annexe,

**Considérant** que deux agents du service public de l'eau de la Communauté d'agglomération du Grand Dax interviennent auprès de la régie thermique Terdax de la ville de Dax depuis le 1er janvier 2020,

**Considérant** que ces mises à disposition sont arrivées à échéance,

**Considérant** que le Conseil communautaire doit être informé de toute mise à disposition,

**APRÈS AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,  
LE CONSEIL A L'UNANIMITE**

**DÉCIDE**

**Article 1 : DE PRENDRE ACTE** du renouvellement de la mise à disposition de deux agents du service public de l'eau auprès de la régie thermique Terdax pour une durée de 3 ans (2026-2028), l'un en charge de la Direction de Terdax à hauteur de 15% de son temps de travail, le second en charge de l'encadrement de l'équipe exploitation et programmation des travaux à hauteur de 30% de son temps de travail.

**Article 2 : D'APPROUVER** le projet de convention avec la ville de Dax joint en annexe.

**Article 3 : D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ladite convention et tout document s'y rapportant

**Article 4** : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

**Article final** : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**Secrétaire de séance  
Mme Martine DEDIEU**

**Délibéré en séance,  
Les jours, mois et an que dessus  
Suivent les signatures,  
pour copie conforme  
Dax, 13**

Signé par : Julien DUBOIS  
Date : 17/04/2026  
Qualité : Maire de Dax, Président du Grand Dax